GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

9530

LYON

Dénomination : ABD CONSEIL

n° de gestion : 2007B05540

n° d'identification : 500 734 876

n° de dépôt : A2012/009530

Date du dépôt : 11/04/2012

Pièce : Décision de gérance

4128396

4128396

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon - 44 rue de Bonnel
69433 LYON Cedex 03
Tél : 04 72 60 69 80 - Fax : 04 72 60 69 81

ABD CONSEIL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 4 000 Euros
Siège Social : 19 avenue de la Paix - 69260 CHARBONNIERES LES BAINS
R.C.S. LYON 500 734 876

PROCES-VERBAL DE LA DECISION DE LA GERANCE DU 29 MARS 2012

Le soussigné **Arnaud DUHOT**, Gérant de la société **ABD CONSEIL**, société à responsabilité limitée au capital de 4 000 Euros, divisé en 200 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article **4** des statuts, le siège social peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par une simple décision de la gérance sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire,

DECIDE :

- de transférer le siège social du 19 avenue de la Paix, 69260 CHARBONNIERES LES BAINS, au **53 rue DELANDINE, 69002 LYON** à compter de ce jour, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire,

- et de modifier, sous la même réserve, l'article **4** des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

« Le siège social est fixé : **53 rue DELANDINE, 69002 LYON** »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le Gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Arnaud DUHOT

